

CONSTATATION DE LA NATURE FORESTIERE

selon l'art. 4 LForêts du 20 mai 1999 (M 5 10) et l'art. 9 RForêts du 22 août 2000 (M 5 10.01)

COPIE**Localisation de la parcelle:**

commune (nom et nr.)

Troinex

parcelle

2308, 10806

nr.

Adresse

route de Moillebin

Propriétaire:

nom, prénom OU raison sociale

Commune de Troinex, domaine public communal

nr.

Adresse

Appartenance à la zone:

Zone de bois et forêt

non

autre zone

Zone agricole

cadastre forestier

non

Caractéristiques forestières:relevé, surface nr ☐ date du relevé 04.08.2011 par MDE

Espèce(s) indigène(s) -% et nom(s)

100% Chêne, érable, frêne

Autre(s) espèce(s) - % et nom(s)

0%

calculé

age du peuplement

>50 ans

age de la lisière

--- ans

structure:

degré de couvert

75%

étage intermédiaire

oui

sous-bois

non

mité par un parking sauvage

équipement

oui

parking sauvage + chemin

largeur du cordon boisé: min. m. / max. m. longueur du cordon boisé: m.surface boisée m²

cf. plan de situation établi par le bureau Buffet&Boymond SA, bureau d'ingénieurs du 11.08.2011 en 0 exemplaires

et approuvé par l'Inspecteur cantonal des forêts le modifié le **Fonctions forestières:**

1 = peu d'intérêt

2 = significatif

3 = très important

structure paysagère 3biodiversité 2protection 1récréation 3production 1**Commentaire:**

Ancienne structure de haie et solde de vieux chênes formant un massif forestier qui accompagne le nant de Sac. Ce massif est traversé par le chemin des Dolens et une portion importante est "mitée" par un parking sauvage.

DECISIONNature forestière: **oui**

Genève, le 13.12.2011 Signature: L'inspecteur cantonal des forêts

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de première instance, pour adresse : Rue Ami-Lullin 4, Case postale 3888, 1211 Genève 3, dans un délai de 30 jours dès le lendemain de sa publication dans la FAO. (art. 63 LForêts du 20.5.1999, M 5 10)